Réf. Farde e-Assemblées : 2695893

N° OJ : **79**

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/01/2026

Objet : Subside HAAP01.- Asbl C'est de l'Art Intergalactic.- Montant : 24.026,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2026 ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes associations ;

Considérant que la Ville de Bruxelles accueillera du 06 au 20 mars, le dispositif "5 Minutes dans ma Peau" de l'asbl "C'est de l'Art Intergalactic" à la Bourse pour sensibiliser les écoles et le grand public au harcèlement de rue ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside d'un montant de 24.026,00 EUR à l'article 84201/33202 (Eng : 26/00130) du budget ordinaire 2026 à l'asb HAAP01 : "C'est de l'Art Intergalactic" (783.860.166) est adopté, sous réserve de l'approbation du budget 2026 par l'autorité de tutelle.

Annexes :